
Comment résilier mon adhésion ?

By Mediapart

Published: 01/12/2007 - 00:08

Vous pouvez à tout moment résilier votre adhésion en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège social de la société MediaPart en respectant un préavis de 15 jours calendaires. Dans le cas d'un abonnement à paiement mensuel, l'arrêt de l'abonnement interviendra à la première échéance mensuelle survenant après application du préavis de résiliation reçu par RAR. Dans le cas d'un abonnement annuel l'arrêt de l'abonnement interviendra à la première échéance annuelle survenant après application du préavis de résiliation. Nous travaillons actuellement à une procédure simplifiée de résiliation (par simple clic). Cette solution technique devrait être trouvée sous peu.